



Charte de participation

Raison d'être de la participation

Associer les citoyens à l'élaboration du plan d'urbanisme durable de la Ville de Mont-Saint-Hilaire et à l'élaboration d'un concept de développement pour le secteur de la gare de la gare de Mont-Saint-Hilaire.

La charte de participation a pour objectif de clarifier les rôles et responsabilités de chacun dans la démarche de participation citoyenne pour ces deux projets intimement liés.

Rôle de la Ville de Mont-Saint-Hilaire

La Ville de Mont-Saint-Hilaire a pour responsabilités de :

- ✓ Initier la démarche de participation citoyenne;
- ✓ Alimenter la réflexion entourant le projet en diffusant des informations exactes et pertinentes;
- ✓ Valider les grandes étapes franchies lors du processus de révision du plan d'urbanisme;
- ✓ Démontrer sa capacité d'écoute à l'endroit des participants à la démarche;
- ✓ Et ultimement, pour la Ville, adopter le plan d'urbanisme durable qui soit conforme aux objectifs du schéma d'aménagement de la MRC La Vallée-du-Richelieu.

Rôle des participants

Les participants ont un rôle à jouer dans la réussite de la démarche de participation citoyenne. Ils doivent s'informer sur le projet et le processus de participation mis en place, reconnaître la validité de la démarche et respecter les règles de participation.

Les participants s'engagent ainsi à:

- ✓ S'écouter les uns les autres tout au long de la démarche;
- ✓ Participer aux dialogues dans un esprit de tolérance et d'ouverture envers les idées d'autrui;
- ✓ Mettre entre parenthèse l'intérêt individuel au profit du bien commun;
- ✓ Participer efficacement afin que la démarche débouche sur des propositions durables, communément élaborées et adaptées aux besoins de la communauté.

Rôle de Convercité

L'agence Convercité a été mandatée par la Ville de Mont-Saint-Hilaire pour mener à bien la démarche de participation citoyenne. Elle doit donc :

- ✓ Faciliter la participation de la population;
- ✓ S'assurer que la démarche est sincère, objective et évolutive;
- ✓ S'assurer que l'information livrée est exacte, complète et compréhensible par tous;
- ✓ Permettre l'expression d'une diversité de points de vue ou d'intérêts;
- ✓ Agir avec les participants de manière équitable, transparente et respectueuse de la diversité des points de vue et des intérêts exprimés.